



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Communiqué de presse

Élections municipales le 5 novembre 2017

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2017 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Ville de Normandin, le 5 septembre 2017– En vue des élections municipales qui se tiendront le 5 novembre prochain, la présidente de la ville de Normandin, Mme Lyne Groleau, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 6 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Hôtel de Ville de Normandin
1048, rue Saint-Cyrille
Normandin (Québec) G8M 4R9

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 22 septembre au 6 octobre, à 16 h 30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 (cinq) électeurs de la Municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 (cinq) électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente en téléphonant au 418 274-2004, poste 3203.

– 30 –

Source : Mme Lyne Groleau
418 274-2004, poste 3203
lgroleau@ville.normandin.qc.ca